



## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS AM (ex BSR) ECOLE DE CONDUITE LAURENCE

Le permis AM (anciennement Brevet de Sécurité Routière) est une formation obligatoire pour pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur à partir de 14 ans. Cette mesure s'applique uniquement aux personnes qui sont nées à partir du 1er janvier 1988.

- Option cyclomoteur d'une cylindrée maximum de 50 cm<sup>3</sup>
- Option quadricycle léger à moteur d'une cylindrée maximum de 50 cm<sup>3</sup>.

Le permis AM est obligatoire pour conduire ces véhicules en l'absence de permis de conduire (voiture ou moto). Il comprend une formation pratique de 7 heures permettant de connaître les règles générales de circulation et de sécurité routière et d'apprendre, en conditions réelles de circulation, à partager l'espace routier en respectant sa sécurité et celle des autres.

### **DUREE DE LA FORMATION**

Formation de **7 heures** en journée continue comprenant :

- 2h de formation pratique hors circulation (module A)
- 4h de formation pratique en circulation (module B et D)
- 1h de formation sur la prise de conscience des risques (module C)

A la fin de la journée, l'enseignant délivrera l'attestation de suivi de la formation.

## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS AM

### Module A : Formation pratique hors circulation

Durée : 2 heures effectives par élève

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur (leurs rôles).
- La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur et quadricycle).
- Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

#### Les équipements – Leurs rôles

- Le port obligatoire du casque, son rôle (protection en cas de chute et de choc). Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien d'un casque.
- Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson de cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour comme de nuit.

#### La découverte des principaux éléments du véhicule – Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité

- Le tableau de bord : (compteur, voyants, témoins).
- L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.
- Les freins : en fonction du type de freins (à tambours ou à disque), savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau du liquide de freins.
- Les pneumatiques : (contrôle de la pression et des flancs)
- La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- L'huile moteur : connaître l'emplacement du réservoir, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.
- Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.
- Le Carburant : connaître l'emplacement du réservoir et savoir vérifier le niveau.

## La maîtrise du véhicule hors circulation

- La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains).
- Le réglage du/des rétroviseurs.
- Pour le quadricycle (réglage du siège, du volant et des rétroviseurs).
- La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercice avec et sans passager).
- Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule (pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité).
- Tourner à droite et à gauche, réaliser des virages et demi-tour (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices avec et sans passager, le maintien de la stabilité.
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

## **Module B et D : Formation pratique en circulation**

Durée : 4 heures effectives par élève

Le formateur devra insister sur l'importance de l'utilité et du respect de la règle. De la Des facteurs et de la prise de conscience des risques. Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :
- S'insérer en sécurité dans la circulation.
- Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :
- Freinage et maintien de la stabilité du cyclomoteur.
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop...).
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

### Recherche des indices utiles (signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers) :

- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.

### Choisir la position sur la chaussée :

- En ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement.
- En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale : marquage au sol, voies réservées...
- En tenant compte des particularités des autres véhicules (notamment des véhicules lourds) : gabarit, angles morts...

### Franchir les différents types d'intersections :

- Détecter et identifier le type d'intersection.
- Évaluer la visibilité.
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage.
- S'arrêter le cas échéant et repartir.
- Dégager une intersection.

### Changer de direction :

- Avertir de son intention.
- Se placer ; Tenir compte des particularités des autres véhicules (notamment des véhicules lourds) : gabarit, angles morts...
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles de priorité.
- Dégager l'intersection.

## **Module C : Sensibilisation aux risques**

Durée : 1 heure effective par élève

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, ce module devra être organisé entre les modules B et D précités en abordant les thèmes suivants :

- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycle légers à moteur, et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).
- Échange sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.
- Échange sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

## **ADRESSE DE FORMATION HORS CIRCULATION**

### **CHAMPS DE FOIRE CORBIGNY OU PARKING ECOLE MATERNEL (58800)**

Temps de parcours à partir de l'école de conduite : 5 minutes

Capacité d'accueil : Le lieu dispose de sanitaire et permet de s'abriter en cas de besoin.

Disponibilité de la piste : L'amplitude horaire de la piste est de 08h00 à 20h00 tous les jours de la semaine.

### **PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS AM**

- 4 photos d'identité identiques sur fond clair et uni, Norme ISO/IEC 19794-5 : 2005.
- La photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport du candidat, en cours de validité.
- La photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport du représentant légal (si élève mineur), en cours de validité.
- La photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (le cas échéant: l'original de l'attestation d'hébergement précisant que le demandeur est hébergé depuis plus de 3 mois.
- La photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation individuelle d'exemption si le candidat français est âgé de 16 à 18 ans non révolus.
- La photocopie du certificat individuel de participation à la JDC ou JAPD ou de l'attestation provisoire « en instance de convocation ou de l'attestation d'exemption » si le candidat est français et âgé de 18 à 25 ans non révolus.
- La photocopie de l'ASSR (niveau 1 ou 2) ou l'ASR.

### **Ecole de Conduite Laurence**

*[laurenceric@bbox.fr](mailto:laurenceric@bbox.fr)*  
*[www.ecoledeconduitelaurance.com](http://www.ecoledeconduitelaurance.com)*

20, Rue des forges à Corbigny, 03.86.26.00.83 – Agrément : E13 058 0004 0  
13, Grande rue à Premery, 03.86.36.33.07 – Agrément : E16 058 0002 0  
SAS Loloalice au capital de 5000€ | RCS Nevers 792665747 | Code APE : 8553Z